



DEUXIÈME RAPPORT

DU

COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

Deuxième session

55^e législature

du

Nouveau-Brunswick

le 9 juin 2005

MEMBRES DU COMITÉ

M. Sherwood, président
M. Betts, vice-président
M. MacDonald
M. Holder
M. Stiles
M. Williams

M. Malley
M. Landry
M. Armstrong
M. Kennedy
M. McGinley
M. Burke

le 9 juin 2005

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son deuxième rapport de la session.

Le comité se réunit le 7 juin 2005 à la Chambre de l'Assemblée législative et étudie le projet de loi 51, *Loi sur les urbanistes professionnels certifiés*, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement.

Le comité étudie aussi le projet de loi 52, *Loi modifiant la Loi concernant la podiatrie*, dont il recommande à la Chambre l'adoption avec certains amendements.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par le député de Moncton-Crescent, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

Milton Sherwood, député